

# Document

## A Paris, frappé dans la rue et au commissariat (01.07)

**Libération.fr – 26.06**

«*Nous ne faisons pas de commentaires. Une enquête est en cours.*» Il y a comme un malaise à la préfecture de police de Paris. Dans la nuit de dimanche 14 à lundi 15 juin, Juan Pablo Gutierrez affirme avoir été passé à tabac par un policier au commissariat de la Goutte-d'Or. Il a perdu 40 décibels d'audition.

«**Cigarette**». Ce jeune Colombien de 27 ans, marié à une Française et vivant en France depuis cinq ans (il est étudiant en esthétique de la photographie, lauréat d'un prix *Paris Match*), raconte être rentré chez lui, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. «*Huit individus m'ont demandé une cigarette, je n'en avais pas, je leur ai offert une bière.*» Juan rentre d'un barbecue, il a un peu bu, cinq verres depuis 17 heures, dit le procès-verbal déposé à l'Inspection générale des services (IGS). Il tourne le dos et sent «*un coup*». «*Je suis tombé à terre, j'ai été frappé, ça a peut-être duré cinq secondes.*» Il parvient à se redresser, s'échappe, se réfugie dans le hall de son immeuble et appelle immédiatement la police. «*Trois minutes après*», la police arrive. Juan leur fait des signes, indique le groupe qui vient de l'agresser. Un homme est interpellé. Les policiers invitent le Franco-Colombien à déposer plainte.

On le mène au commissariat. Selon le jeune homme, un autre policier le reçoit. C'est là que «*le cauchemar a commencé. En me poussant, il m'a mis les bras derrière le dos. Je lui ai répliqué que j'étais la victime, le plaignant, il m'a répondu : "Vas-y avance, vas-y avance". Dans un couloir, il m'a demandé d'enlever mes chaussures, mes lacets et les objets que j'avais dans les poches. J'essaie de lui expliquer qu'il est mal informé, je suis la victime. Je prends la direction de l'ascenseur et là, je reçois un premier coup de poing. Dans le ventre. Je suis tombé essoufflé.*» Le jeune homme hurle à l'injustice, dit qu'il veut partir. Le policier le happe par le tee-shirt et lui balance un coup de poing à la joue droite, une gifle sur l'oreille gauche. «*J'ai entendu un "piiiiiiiiii".*» Personne n'intervient. «*Je me suis dit : "je suis foutu, je suis à sa merci".*»

**Déshabiller.** On enferme le jeune homme. Quinze minutes après, on le fait déshabiller, tourner sur lui-même, puis on le ramène dans une pièce où se tiennent deux policiers affairés. Il les interroge sur les raisons de son enfermement, on lui répond : «*Tu la fermes, petit latino, sinon on va te la fermer !*» «*J'avais tellement soif. Je leur ai demandé un verre d'eau*», poursuit-il. «*Ici, on n'a pas de verre d'eau, mais il y a l'eau que vous allez pouvoir boire dans les chiottes*», se serait-il entendu répondre. A 10 heures du matin, on le mène à l'hôpital Lariboisière, «*menotté devant tout le monde*». Un médecin l'ausculte, puis un otorhino. Le certificat médical détaille : «*Merci de nous avoir adressé monsieur Gutierrez Gonzalez Juan Pablo, pour un avis ORL, je constate ce jour, une hypoacousie de perception à - 40 décibels à gauche, une hyperhémie tympanique gauche de la région du malléus.*» Bref, une perte d'audition.

«*Ça tournait à l'histoire d'horreur*», se souvient Juan. Retour au commissariat, le Franco-Colombien dépose enfin sa plainte. Après dix heures trente de retenue sans raison, selon lui, on l'invite à sortir... en même temps que son agresseur. «*J'ai protesté : "Il va me tuer". J'ai demandé qu'on nous fasse sortir avec quinze minutes d'écart. Le policier m'a accordé cinq minutes, comme si c'était une faveur.*» Le lendemain, mardi 16 juin, il déposait une plainte à l'IGS contre les trois policiers.